CAMBRIOLAGE

600 personnes en soutien à l'agriculteur incarcéré

13.02.20

Le jeudi 13 février, plus de 600 personnes se sont rassemblées devant la cour d'appel de Reims, en soutien à Jean-Louis Leroux, un agriculteur incarcéré après avoir tiré sur des cambrioleurs. © C. Urvoy

L'agriculteur en détention provisoire, après avoir ouvert le feu lors d'une tentative de vol sur son exploitation, a été libéré.

Plus de six cents personnes ont participé à la marche de soutien organisée ce 13 février 2020 par la FDSEA et Jeunes Agriculteurs (JA) de la Marne jusqu'à la cour d'appel de Reims où elles sont restées une partie de la matinée. L'objectif était d'appuyer la demande de remise en liberté provisoire de Jean-Louis Leroux, agriculteur à Ambrières, faite par son avocat en attendant le procès. Une première demande a été rejetée le 6 février dernier. Cinq agriculteurs ont pu entrer dans la salle d'audience pour le soutenir. Son avocat était plutôt optimiste. Au début de l'après-midi, la justice décidait de remettre l'agriculteur en liberté provisoire jusqu'à son procès.

Vols à répétition

Retour sur les faits. Jean-Louis Leroux a été incarcéré pour avoir, selon le procureur de Reims, tiré avec un fusil en direction des voleurs de carburant sur son exploitation dans la nuit du 31 janvier au 1er février 2020, après avoir tiré deux fois en l'air. Un des voleurs a été blessé. « Il n'a pas décidé de faire la justice lui-même, mais a simplement essayé de retenir ses agresseurs jusqu'à l'arrivée des gendarmes », précise la FDSEA.

« Comme de nombreux agriculteurs, il subit de multiples vols (une cinquantaine depuis 2015 dont trois en janvier dernier). Il a toujours appelé la gendarmerie, déposé plainte et respecté les procédures. D'une façon générale, la profession agricole a alerté de nombreuses fois les autorités sur une situation qui dure depuis trop longtemps. Nous sommes tous confrontés à des actes de malveillance : agriculteurs, viticulteurs, élus locaux, entrepreneurs, citoyens, ruraux… Tout le monde se dit que ce qui est arrivé à Jean-Louis Leroux aurait pu nous arriver. »

Insécurité grandissante

« La solidarité de ce matin est exemplaire, poursuit Hervé Lapie, président de la FDSEA de la Marne. Celle-ci doit se poursuivre au moins jusqu'au procès. Tous les messages de soutien sont importants. » Une cagnotte solidaire en ligne (https%C2%A0://www.leetchi.com/c/soutien-a-jean-louis-leroux) a été lancée pour aider l'agriculteur et sa famille à financer les frais de défense et ceux induits par ce contexte.

En apportant son soutien, la FDSEA de l'Aube rappelle également le drame survenu le 4 février 2019. Jean-Michel Fimbert, agriculteur à Fontaine-les-Grès, se faisait percuter par la voiture des voleurs dans sa ferme (http://www.lafranceagricole.fr/actualites/gestion-et-droit/champagne-ardenne-percute-par-des-cambrioleurs-dans-sa-cour-de-ferme-1,6,1119668173.html). Après trois semaines dans le coma, il est toujours alité en maison de repos et ne communique plus depuis dix mois. « Nous devons continuer notre combat auprès des pouvoirs publics pour que nos territoires soient mieux sécurisés car l'insécurité est grandissante. C'est une réalité ! », conclut Hervé Lapie.

Chantal Urvoy